



COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Rapport de présentation brève et synthétique

La ville d'Agde a appliqué l'instruction M57 sur l'exercice comptable 2024 pour le budget principal (et les budgets annexes) et elle a produit ses premiers CFU pour l'exercice 2024.

Le CFU 2025 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la Commune. Il a été produit dans le cadre d'échanges avec le Comptable Public et déclaré définitif suite aux contrôles des données ordonnateur/comptable.

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au CFU.

Ce rapport présente les principales informations et évolutions des CFU 2025 du budget principal de la Commune et des budgets annexes. Il est disponible sur le site internet de la Commune.

L'exercice 2025 est caractérisé par une augmentation de périmètre en raison de la remunicipalisation des activités de la SODEAL, comprenant la gestion des Ports, des Berges de l'Hérault et du Centre Nautique. Par délibération du conseil municipal du 17 décembre 2024, la ville d'Agde a créé le budget annexe des Ports d'Agde selon la nomenclature M4. Le reprise de l'activité des Ports d'Agde et des Berges de l'Hérault dans ce budget annexe a été effective à compter du 1^{er} juin 2025. L'activité du Centre Nautique a été intégrée au budget principal à cette même date.

Compte financier unique 2025 du Budget Principal

I – LES RÉSULTATS GLOBAUX

Les résultats de clôture du budget principal de la Ville pour l'exercice 2025 sont les suivants :

En €	Fonctionnement	Investissement	Reste à réaliser (RAR)	Résultat net yc RAR
Recettes	87 809 962,66	31 623 664,69	1 138 000,00	
Dépenses	76 037 801,16	34 700 462,84	4 759 141,61	
Résultat 2025	11 772 161,50	- 3 076 798,15	- 3 621 141,61	
Report résultats antérieurs	323 891,60	- 2 644 073,02		
Résultats de clôture 2025	12 096 053,10	- 5 720 871,17	- 3 621 141,61	2 754 040,32

L'excédent de fonctionnement 2025, y compris résultat antérieur, est de 12.096M€.

Compte tenu du besoin de financement de l'exercice 2025 (-3.076 M€), ainsi que du résultat antérieur reporté (-2.6 M€), l'excédent de clôture du budget 2025, prenant en compte les restes à réaliser, est donc de 2 754 040.32 €

II - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 71.814 M€ en hausse de 2.3% par rapport à 2024.

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 87.443 M€, en hausse de 2% par rapport à 2024. Hors produits de cessions (compte 775 d'un montant de 138 K€) elles sont égales à 87.305 M€.

L'épargne brute s'élève à 15.490 M€.

Dépenses de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement par chapitre

	CHAPITRE	CFU 2024	CFU 2025	Evolution
011	Charges à caractère général	14 310 236,07	14 230 515,60	-0,6%
012	Charges de personnel	40 624 767,56	42 260 628,74	4,0%
014	Atténuations de produits	1 267 040,00	741 773,00	-41,5%
65	Autres charges de gestion courante	11 360 853,51	12 562 156,36	10,6%
66	Charges financières	2 338 062,13	1 893 250,04	-19,0%
67	Charges exceptionnelles	64 198,00	40 629,32	-36,7%
68	Provisions	265 500,00	85 500,00	-67,8%
	Total Dépenses réelles	70 230 657,27	71 814 453,06	2,3%
042	Op. d'ordre de transfert entre section	4 516 770,93	4 223 348,10	-6,5%
	Total général	74 747 428,20	76 037 801,16	1,7%

Charges à caractère général (chapitre 011) représentent 14,23 M€ en baisse de -0.6% par rapport à 2024.

Cette baisse résulte essentiellement de la réduction des charges d'énergie – électricité (-357 K€) et de la fin du contrat de Partenariat Public Privé en août 2025 (-416 K€).

On note aussi par ailleurs des augmentations de charges dans notamment les secteurs suivants pour les plus importantes : augmentation des charges des assurances pour +104 K€, pour les spectacles + 177 K€, et pour l'intégration du Centre Nautique +80 K€.

Charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012) égales à 42.260 M€ évoluent de 4% par rapport à 2024.

Cette évolution s'explique essentiellement par les mesures nationales qui nous ont fortement impactées.

Il est à noter sur ce point notamment :

- L'augmentation de 3 % de la cotisation patronale liée à la CNRACL (caisse de retraite des fonctionnaires territoriaux), qui sera réitérée pour les exercices 2026, 2027 et 2028,

- La fin de la réduction temporaire de 1 % des cotisations patronales maladie des fonctionnaires territoriaux, décidée dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2025.

A cette augmentation de 4 % des cotisations patronales des fonctionnaires, s'ajoute la mise en place obligatoire du nouveau régime indemnitaire de la filière « sécurité » (police municipale), qui a un impact de l'ordre de 0,2 %.

A cela s'ajoute l'impact de l'ouverture plus large de l'accès au village naturiste, le remboursement exceptionnel d'une mise à disposition et l'évolution statutaire des carrières de nos fonctionnaires (glissement-vieillesse-technicité), qui a un impact de l'ordre de 1,4 %.

Enfin, on note l'impact de l'intégration des agents du Centre nautique pour 194 K€.

Atténuations de produits (chapitre 014) :

Elles représentent 741 K€ en baisse de -41 % par rapport à 2024.

Les deux principales baisses sont liées au reversement de la Taxe de séjour et au prélèvement au titre de la loi SRU.

Concernant la taxe de séjour, jusqu'en 2023, ce chapitre enregistrait la taxe de séjour reversée à l'Office de tourisme et au Conseil Départemental. En 2024, la taxe de séjour est perçue directement par ces deux entités cependant, un solde de reversement a été effectué par la ville au Département de 132 K€. Ainsi, en 2025 ce poste est supprimé et donc en baisse de -132 K€ par rapport à 2024.

Le prélèvement sur les ressources fiscales au titre de la loi SRU s'élève à 704 K€ en 2025 en baisse de 369 K€ par rapport à 2024, conséquence des dépenses déductibles de l'Ilot Brescou.

Autres charges de gestion courante (chapitre 65)

A hauteur de 12.562 M€, elles augmentent de 10.6% par rapport à 2024. Ce chapitre regroupe principalement les participations et les subventions de fonctionnement versées à des organismes et associations.

Les principales participations sont en hausse : pour le CCAS 5.141 M€ (+767 K€) et le contingent incendie au SDIS 2,967 M€, (+86K€). La subvention versée au budget Ile des loisirs augmente de 116K€.

D'autre part, un montant d'indemnités de 264 K€ a été versé à la SEM SODEAL dans le cadre de la rupture conventionnelle du contrat de concessions des Ports d'Agde.

Les subventions aux associations à hauteur de 1,273 M€ en 2025 sont en baisse par rapport 2024 de 218 K€ à cause principalement d'une subvention exceptionnelle versée en 2024 au COS Mairie d'Agde pour l'aide sociale au pouvoir d'achat qui n'est pas reconduite en 2025.

Charges financières (chapitre 66)

Les frais financiers s'élèvent à 1.893 M€, en baisse de -19%.

Les intérêts réglés à l'échéance sont en baisse, cela s'explique par les évolutions favorables des taux 2025 sur les emprunts à taux variables.

Au chapitre 67, les titres annulés sur l'exercice antérieur s'élèvent à 40K€ en 2025.

Au chapitre 68, le montant des provisions pour l'exercice s'élève à 85.5 K€, il s'agit de provision pour litiges.

Recettes de fonctionnement :

Les recettes réelles de fonctionnement 2025 s'élèvent à 87.443 M€ en hausse de 2 % par rapport à 2024.

Recettes de fonctionnement par chapitre

	CHAPITRE	CFU 2024	CFU 2025	Evolution
013	Atténuations de charges	290 848,85	199 914,83	-31,3%
70	Produits des services	8 695 065,71	10 088 603,91	16,0%
73	Impôts et taxes	972 692,80	1 011 325,95	4,0%
731	Fiscalité locale	58 617 693,38	59 062 241,12	0,8%
74	Dotations subventions	12 042 953,22	12 086 299,78	0,4%
75	Autres produits de gestion courante	3 904 006,57	4 462 457,69	14,3%
76	Produits financiers	415 568,01	140 467,63	-66,2%
77	Produits spécifiques	557 023,82	138 819,48	-75,1%
78	Provisions	195 551,00	253 000,00	29,4%
	Total Recettes réelles	85 691 403,36	87 443 130,39	2,0%
042	Op. d'ordre de transfert entre section	468 745,33	366 832,27	-21,7%
002	Résultat de fonctionnement reporté	555 613,19	323 891,60	-41,7%
	Total général	86 715 761,88	88 133 854,26	1,6%

Atténuations de charges (chapitre 013)

A hauteur de 199 K€ ce chapitre concerne principalement les variations de stocks des boutiques (Musées, CIT, Château Laurens) et les remboursements de personnel (CPAM, et indemnités journalières). Il est en baisse de -31.3% par rapport à 2024, cela est principalement lié à la gestion des stocks des boutiques.

Produits des services (chapitre 70)

Le chapitre 70 s'élève à 10M€ augmente de 16% en 2025.

Il convient de noter l'impact de la remunicipalisation de la gestion des Ports à compter du 1^{er} juin 2025 qui était gérés par la SEM SODEAL : reprise du Centre Nautique dans le budget principal en 2025 pour 110K€, terrasses portuaires pour 151K€, refacturation des fonctions support pour 40 K€. Il convient de noter que la redevance des Ports est transférée du chapitre 75 au chapitre 70.

Par ailleurs, les principales évolutions de recettes 2025 par rapport à 2024 sont l'accès réglementé du village naturiste pour 196K€, le Centre international de tennis pour principalement la vente de restauration/snack pour 101 K€, et les entrées des spectacles culturels pour 56 K€.

Impôts et taxes (chapitre 73) :

A hauteur de 1 M€ ce chapitre évolue à la hausse de 4%.

Le produit des jeux en ligne pour 74 K€ vient en supplément, il a été transféré du Chapitre 731. Et le FPIC est en baisse de 35 K€ par rapport à 2024.

Pour rappel, ce chapitre regroupe principalement l'attribution de compensation versée par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) à la ville 110 K€, et le FPIC (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) 821 K€.

Fiscalité locale (chapitre 731) :

Le chapitre 731 s'élève à 59.062 M€ en 2025, en augmentation de 0.8%. Ceci est lié à plusieurs évolutions :

- la taxe additionnelle sur les droits de mutation augmente de 593 K€, à 4.617 M€ en 2025 contre 4,668 M€ en 2024,
- la taxe sur le produit des jeux augmente de 177 K€, de 2.297 M€ en 2024, elle s'élève à 2.475M€ en 2025.
- les produits des taxes foncières bâties et non bâties et de la taxe d'habitation, c'est-à-dire les produits des contributions directes qui s'élèvent à 50.170 M€ en 2024, et 49.849 K€ en 2025, soit -321 K€.

PRODUIT DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

En K€	CFU 2024	CFU 2025
Produit des contributions directes C/73111 + 73118	50 170	49 849
Evolution en %		-0,64%
Evolution en montant		-321

- l'accise sur l'électricité, la taxe diminue de -65K€, elle s'établit à 1,206 M€.

Dotations et participations (chapitre 74)

Le montant des dotations et participations en hausse de 0.4 % par rapport à 2024, il s'établit à 12,086M€ (contre 12.042 M€ en 2024).

A hauteur de 7,614 M€, la dotation forfaitaire (DF) est en hausse de 48 K€ (7,565 M€ en 2024). La dotation nationale de péréquation (DNP) pour un montant de 2,297 M€ est stable par rapport à 2024.

Les participations de la CAF (jeunesse, accueils de loisirs, centre social,...) s'élèvent à 1,235 M€ contre 1,208 M€ en 2024.

Les compensations fiscales versées par l'État au titre des exonérations de fiscalité locales s'élèvent à 686 K€ en 2025, soit une évolution de +202 K€. Cette augmentation provient de la compensation de taxe foncière sur les propriétés bâties des logements sociaux de longue durée qui passe de 20 K€ en 2024 à 228 K€ en 2025 (article 177 Loi de finances 2022 qui permet une compensation intégrale d'une durée de 10 ans).

Autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Ce chapitre regroupe les revenus des immeubles et redevances d'affermage, il s'élève à 4.462 M€ en 2025 (contre 3.904 M€ en 2024), en hausse de 14.3%.

Cette hausse s'explique principalement par la recette exceptionnelle de la distribution d'une part des réserves de la SEM SODEAL, hors Assemblée générale d'affectation des résultats, pour un montant de 800K€.

Par ailleurs, les redevances 2025 baissent de -183 K€ (la redevance des Ports est transférée au chapitre 70 alors que la recette des concessions de plages augmente car elle couvre une période plus longue qu'en 2024) et les locations d'immeubles de -73 K€.

Produits financiers (chapitre 76)

Les produits financiers s'élèvent à 140 K€, en baisse de 66%, correspondant aux SWAP et aux intérêts des Comptes à terme (CAT).

Produits spécifiques (chapitre 77)

Ce chapitre s'élève à 138.8 K€ en baisse de 75% par rapport à 2024.

Les cessions immobilières s'élèvent à 138.6 K€ et les annulations de mandats sur exercices antérieurs sont quasi nulles.

Au chapitre 78, le montant des reprises sur provisions pour l'exercice 2025 s'élève à 253 K€, il s'agit de provisions pour litiges et pour irrécouvrabilité.

III - SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 34.128 M€ dont 8,511 M€ de remboursement en capital.

Les recettes réelles d'investissement s'établissent à 27.195 M€ dont 9 M€ d'emprunts 2025.

Dépenses d'investissement par chapitre

	CHAPITRE	CFU 2024	CFU 2025	Evolution
10	Dotations, Fonds divers, Réserves	1 634,45	-	-100,0%
13	Subventions d'investissement	-	18 240,00	
16	Emprunt et dettes assimilés	8 774 791,84	8 653 220,96	-1,4%
20	Immobilisations incorporelles	152 294,17	294 862,72	93,6%
204	Subvention d'équipement versée	218 638,73	407 241,45	86,3%
21	Immobilisations corporelles	3 368 960,28	2 590 301,90	-23,1%
23	Immobilisations en cours	9 183 094,09	8 875 053,67	-3,4%
45	Opérations pour comptes de tiers	-	71 853,16	
	Opérations d'équipement	10 435 628,11	13 218 004,71	26,7%
	Total Dépenses réelles	32 135 041,67	34 128 778,57	6,2%
040	Op. d'ordre de transfert entre section	468 745,33	366 832,27	-21,7%
041	Opérations patrimoniales	-	204 852,00	
001	Résultat d'investissement reporté	48 356,67	2 644 073,02	5367,9%
	Total général	32 652 143,67	37 344 535,86	14,4%

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 25.385 M€ en hausse de 2,026 M€ par rapport à 2024 (23.358 M€ en 2024).

Les dépenses d'équipement comprennent des projets structurants pluriannuels, de grands projets et de projets divers d'amélioration et de maintien de patrimoine de la ville.

Projets structurants d'investissement dont les projets pluriannuels en €	
OPERATIONS D'EQUIPEMENT	13 218 004,71
OPERATIONS	4 690 345,62
Amélioration des Bâtiments	1 470 646,34
Travaux de voirie et réseaux	2 359 151,12
Acquisition de matériel et logistique	455 138,36
Moyens informatiques et multimédia	405 409,80

AP / CP	8 527 659,09
Réseau d'éclairage public	842 201,85
Passage à niveau	763 523,74
Centre Aquatique	382 352,00
Promenade	6 426 619,98
Passerelle Belle Ile	112 961,52

Autres grands projets (Chapitre 20, 21, 23)	
AUTRES PROJETS	6 385 892,02
Palais des festivités	4 578 054,48
Allée de la Flanerie - Môle	1 160 601,84
Chemin Causse - Notre Dame	497 049,67
Ecole de musique	150 186,03

Divers projets spécifiques améliorant le patrimoine de la ville	
Chapitre 20, 21, 23	5 781 567,72

Les recettes d'investissement

Recettes d'investissement par chapitre

	CHAPITRE	CFU 2024	CFU 2025	Evolution
10	Dotations, Fonds divers, Réserves	14 028 388,30	15 618 689,93	11,3%
13	Subvention d'investissement	2 879 479,71	2 486 663,16	-13,6%
16	Emprunt et dettes assimilés	8 500 000,00	9 034 766,30	6,3%
23	Immobilisations en cours	32 906,72	6 711,20	-79,6%
45	Opérations pour compte de tiers	50 524,99	48 634,00	-3,7%
	Total recettes réelles	25 491 299,72	27 195 464,59	6,7%
040	Op. d'ordre de transfert entre section	4 516 770,93	4 223 348,10	-6,5%
041	Opérations patrimoniales	-	204 852,00	
	Total général	30 008 070,65	31 623 664,69	5,4%

Voici ci-dessous les financements des investissements 2025.

La ville a mobilisé trois emprunts en 2025 pour un montant de 9 M€ dont voici les caractéristiques :

Emprunts contractés en 2025				
Banques	Montants en €	Taux	Périodicité	Durée
Banque postale	3 000 000	Fixe 3,22	Trimestriel	20 ans
Société Générale	3 930 000	Eur 3M + 0,7%	Trimestriel	20 ans
Crédit Mutuel	2 070 000	Fixe 3,50	Trimestriel	20 ans
9 000 000				

L'encours de dette au 31/12/2025 s'établit à 83,594 M€ en hausse par rapport à 2024 (il était égal à 83,105 M€).

Grâce à une épargne brute importante à hauteur de 15.490 M€ la ville d'Agde a un ratio de solvabilité égal à 5.4 et se situe donc dans la zone verte d'échelle d'analyse du ratio (ratio inférieur à 8 ans).

Le Fonds de compensation de la TVA s'élève à 3,6 M€ est en hausse de 500 K€ par rapport à 2024 (3,1 M€).

La taxe d'aménagement s'établit à 309K€, en baisse de -395 K€ par rapport à 2024 (704 K€).

Par ailleurs, les subventions d'investissement à hauteur de 2.486 M€, dont 1.715 M€ au titre des programmes d'investissement de la Ville, auxquelles s'ajoutent les amendes de police à hauteur de 771 K€, se décomposent comme suit en 2025 :

Montant total 2 486 663,16 €

Montant	Organismes	Objets
150 K€	ANRU	Promenade
108 K€	DSIL	Passerelle du canalet et Rive droite de l'Hlt
157 K€	FONDS VERTS	Dont Ecole Victor Hugo 151 K€
114 K€	PITE	Voies douces Littoral
496 K€	REGION	Promenade (360 K€) Voies douces et M. Marin
294 K€	SNCF	Passage à niveau
260 K€	PUP	Partenariat projet urbain Rond point Canac
136 K€	ETAT	Dont TNE, Sentier ss marin ..
771 K€		Amendes de police

Le Budget Annexe GOLF

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
(A)	Recettes de l'exercice	245 244,10	1 953 739,02
(B)	Dépenses de l'exercice	329 726,68	1 997 692,22
(C=A-B)	Résultats de l'exercice 2025	-84 482,58	-43 953,20
(D)	Résultats antérieurs	-15 377,77	107 072,24
(E=C+D)	Résultats cumulés	-99 860,35	63 119,04
	Résultat brut de clôture	-36 741,31	
	Restes à réaliser en recettes	0,00	
	Restes à réaliser en dépenses	3 180,00	
	Solde des restes à réaliser	-3 180,00	
	Résultat net de clôture 2025	-39 921,31	

Le budget annexe du Golf dégage un résultat d'exploitation 2025 de -43 953.20 € et un résultat cumulé de 63 119.04 €.

Le solde d'exécution de la section d'investissement du budget du GOLF est égal à – 84 482.58 €. Le résultat cumulé est égal à -99 860.35 € (y compris résultat antérieur de -15 377.77 €). Le résultat de clôture 2025 du budget annexe du Golf est de -36 741.31 €.

Le solde des restes à réaliser d'investissement étant de – 3 180 €, le résultat financier définitif 2025 du budget annexe du Golf est égal à -39 921.31 €.

Le Budget Annexe Centres Aquatiques

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
(A)	Recettes de l'exercice	696 586,54	3 579 385,50
(B)	Dépenses de l'exercice	263 939,83	3 275 372,55
(C=A-B)	Résultats de l'exercice 2025	432 646,71	304 012,95
(D)	Résultats antérieurs	-418 326,09	17 999,19
(E=C+D)	Résultats cumulés	14 320,62	322 012,14
	Résultat brut de clôture	336 332,76	
	Restes à réaliser en recettes	0,00	
	Restes à réaliser en dépenses	12 139,54	
	Solde des restes à réaliser	-12 139,54	
	Résultat net de clôture 2025	324 193,22	

La section de fonctionnement du budget annexe des Centres Aquatiques dégage un résultat de l'exercice 2025 de 304 012.95 €, et un résultat cumulé 2025 de 322 012.14 € (y compris résultat antérieur de l'exercice 2024 de 17 999.19 €).

La section d'investissement du CFU 2025 affiche un résultat de l'exercice 2025 de 432 646.71 € et un résultat cumulé 2025 de 14 320.62 € (y compris résultat antérieur de -418 326.09 €).

Le résultat de clôture 2025 s'élève à 336 332.76 €.

Les restes à réaliser en investissement ont un solde de – 12 139.54 €, le budget annexe des Centres aquatiques dégage un résultat financier définitif 2025 de 324 193.22 €.

Le Budget Annexe Ile des Loisirs

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
(A)	Recettes de l'exercice	265 814,98	380 000,00
(B)	Dépenses de l'exercice	307 701,59	72 623,67
(C=A-B)	Résultats de l'exercice 2025	-41 886,61	307 376,33
(D)	Résultats antérieurs	-382 703,30	0,00
(E=C+D)	Résultats cumulés	-424 589,91	307 376,33
	Résultat brut de clôture	-117 213,58	
	Restes à réaliser en recettes	0,00	
	Restes à réaliser en dépenses	0,00	
	Solde des restes à réaliser	0,00	
	Résultat net de clôture 2025	-117 213,58	

La section de fonctionnement dégage un résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 de 307 376.33 € et un résultat cumulé identique.

La section d'investissement du CFU 2025 dégage un résultat de l'exercice 2025 de -41 886.61 €, et un résultat cumulé 2025 de – 424 589.91 € (y compris le résultat antérieur de - 382 703,30 €).

Le résultat de clôture de l'exercice 2025 du budget annexe de l'île des Loisirs est égal à -117 213.58 €.

Les restes à réaliser en investissement étant nuls, le budget annexe de l'île des Loisirs dégage un résultat financier définitif de -117 213.58 €.

Le Budget Annexe des Ports d'Agde

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
(A)	Recettes de l'exercice	5 805 128,89	6 748 543,86
(B)	Dépenses de l'exercice	6 593 223,61	6 027 354,00
(C=A-B)	Résultats de l'exercice 2025	-788 094,72	721 189,86
(D)	Résultats antérieurs	0,00	0,00
(E=C+D)	Résultats cumulés	-788 094,72	721 189,86
	Résultat brut de clôture	-66 904,86	
	Restes à réaliser en recettes	0,00	
	Restes à réaliser en dépenses	58 477,58	
	Solde des restes à réaliser	-58 477,58	
	Résultat net de clôture 2025	-125 382,44	

La section de fonctionnement dégage un résultat d'exploitation de l'exercice 2025 de 721 189,86 € et un résultat cumulé identique.

La section d'investissement du CFU 2025 dégage un résultat de l'exercice 2025 de -788 094,72 €.

Le résultat de clôture de l'exercice 2025 du budget annexe des Ports d'Agde est égal à -66 904,86 €.

Avec les restes à réaliser en dépenses d'investissement (58 477,58 €), le budget annexe des Ports d'Agde dégage un résultat financier définitif de -125 382,44 €.